

CIRE LIQUIDE ANTIQUAIRE SANS ODEUR ** MAULER **

- **Promesses**.....: De par sa composition, peut être utilisé dans la démarche de **bâtiments HQE**.



Conforme à la norme NF EN 71-3 : sécurité des jouets.

Cire, patine, entretient les vieux bois et donne une **finition parfaite**. N'encrasse pas. **Nourrit le bois** en profondeur (30% de cire d'abeilles^(*)) et lui donne des **tons chauds**, ainsi qu'une bonne résistance à des contacts accidentels et passagers avec l'eau. Pour meubles et boiseries. Permet de cirer les plâtres et le bois-ciment.

(*) 30% des agents cirants.

- **Caractéristiques**.....: Prête à l'emploi. Ne pas diluer.

* **Liants**.....: Cire d'abeilles, cires en émulsion...

* **Solvants (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE)**.....: Eau.

* **Extrait sec**

Massique.....: Env. 10%.

* **Densité (à 20°C)**: Env. 1,005.

- **Classification (NF T 36-005)**.....: Néant.

- **Utilisation**.....: Pour tous les bois (parquets, meubles, portes, boiseries, poutres, jouets et mobiliers d'enfants...en sapin, chêne, merisier,...). Pour les plâtres, le bois-ciment.

- **Localisation**.....: Intérieur.

- **Odeur**.....: Sans odeur.

- **Finition**.....: Aspect satin.

- **Application**.....: Pinceau - Brosse souple - Chiffon.

- **Teinte**.....: Nature, chêne clair, chêne moyen, noyer foncé.

- **Dilution**.....: Prête à l'emploi. Ne pas diluer.

- **Préparation des fonds**.....:

S'applique sur support sec, sain et propre, égréné et dépoussiéré.

Sur bois bruts et neufs : on peut teinter à l'aide de la Teinture Bois Mauler® suivie du Fond-dur Bouche-pores Polyuréthane Sans Odeur Mauler®. On peut aussi teinter à l'aide de la Teinture Mordante Liquide Mauler®, ne pas mettre de fond-dur ensuite.

Sur parquets : on peut teinter à l'aide de la Teinture Bois Mauler® suivie du Fond-dur Parquet Mauler®. On peut aussi teinter à l'aide de la Teinture Mordante Liquide Mauler®, ne pas mettre de fond-dur ensuite

Sur fonds anciens : décirer (Décireur Surpuissant Mauler®), ou décaper (Décapant Extra-Fort Mauler®) ou dégraisser les anciens bois huilés suivant le cas.

Sur plâtres parfaitement secs : dépoussiérer soigneusement. Il est conseillé d'appliquer au préalable le Primaire Universel Sans Odeur Mauler® (permettra d'enlever plus facilement la cire, ultérieurement).

Sur bois-ciment : doit être parfaitement sec (minimum 1 mois de séchage par cm d'épaisseur, à 20°C et maximum 60% d'humidité relative).

S'assurer d'une parfaite compatibilité du produit avec le support et avec d'éventuelles anciennes finitions saines et bien fixées.

- **Nettoyage**

des outils.....: Eau.

- **Rendement**.....: Env. 15 m² au litre.

Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support.

- **Séchage**

(à env. 20°C): Au toucher: 15 à 30 min.

Lustrable: après environ 1h.

Recouvrable: env. 2h, après séchage complet.

Les temps de séchage varient en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air.

- **Point éclair**.....: Supérieur à 100°C.

- **Délai de stockage**

indicatif.....: 1 an en emballage hermétique d'origine.

Stable dans les conditions normales de stockage.

- **Conditionnement**.....: 1L 5L

- **Recommandations (Directives européennes 67/548/CEE, 76/769/CEE et 1999/45/CE modifiées et Arrêtés du 21.02.90 et du 20.04.94 modifiés)**.....:

* **Manipulation**.....: Conserver hors de la portée des enfants.

* **Stockage**.....: A l'abri du gel.

* **Protection**

De la nature.....: Ne pas jeter de résidus à l'égout.

Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

- **Conseil du fabricant**...: Appliquer une couche bien garnie.

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

* * * * *